



# INVITATION

Championnat régional  
CSO amateur et pro  
2 et 3 octobre 2010  
à Brienne-le-Château.



Choisissez votre  
championnat

- \* PRO 2
- \* Amateur Elite  
Juniors/Seniors/Vétérans
- \* Amateur 1  
Juniors/Seniors/Vétérans
- \* Amateur 2  
Juniors/Seniors/Vétérans
- \* Amateur 3  
Juniors/Seniors/Vétérans

et engagez-vous  
au plus tard le  
27 septembre

[www.ffecompet.com](http://www.ffecompet.com)  
CSO n° 201010034



## LE MOT DU PRESIDENT

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Chers Cavaliers,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au Championnat régional de saut d'obstacles Amateur et Pro qui aura lieu les 2 et 3 octobre à Brienne-le-Château. Cette manifestation est organisée par le Comité régional d'équitation, avec la participation de la Société de concours hippiques briennoise.

Je ne doute pas de votre engagement à ce traditionnel rendez-vous équestre et vous souhaite une excellente compétition.

Patrick de Tréglodé  
Président du CRE Champagne-Ardenne



## LES CHAMPIONS 2009

PRO2 Pascal FEVRE

Amateur Elite

Junior Laura ROULY  
Senior Valentin VERY  
Vétéran Marianne SABATIER

Amateur 1

Junior Alixe FREQUELIN PIENNE  
Senior Ophelie COMPERO,

Amateur 2

Junior Solene LOUVRIER  
Senior Sebastien BROGNIEZ  
Vétéran Virginie GERFAUX

Amateur 3

Junior Clémentine BAUDOIN  
Senior Manon GOBRON  
Vétéran Pascal BOURDELLE



## REGLEMENT 2010

## CHAMPIONNATS AMATEURS

Les championnats de Champagne-Ardenne sont réservés aux cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition domiciliés en Champagne-Ardenne.

AUCUN ENGAGEMENT SOUS « X », AUCUN ENGAGEMENT TERRAIN, ET AUCUN CHANGEMENT DE CAVALIER NE SONT AUTORISÉS ; seul le changement de cheval est autorisé.

UN CAVALIER NE PEUT PARTICIPER QU'À UN SEUL CHAMPIONNAT AVEC UN SEUL CHEVAL.

Ces championnats se disputent en deux étapes, avec comme principe le cumul des points.

## 1ÈRE ÉTAPE : BARÈME C

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét. Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0.50 le temps décompté en secondes et centièmes de seconde de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux 2 premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion le moins de points reçoit 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent. Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, il obtient le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

## 2ÈME ÉTAPE : EN DEUX MANCHES, 1ÈRE MANCHE SANS CHRONO, 2ÈME MANCHE AU CHRONO

1ère manche. L'ordre de passage des concurrents est l'inverse de celui du classement obtenu à l'issue de la 1ère étape ;

2ème manche disputée par 25% des cavaliers avec un minimum de quinze cavaliers. L'ordre de passage des concurrents est l'inverse du classement obtenu à l'issue de la 1ère étape et de la 1ère manche de la 2ème étape.

Ordre des épreuves de la 2ème étape. Le dimanche matin pour les épreuves Amateur 3 puis Amateur 2, le dimanche après-midi pour les épreuves Amateur 1 puis Amateur élite.

## CLASSEMENT

Le classement de chaque championnat amateur est obtenu à partir du cumul des pénalités de la 1ère étape et des 1ère et 2ème manches de la 2ème étape. Les vainqueurs des Championnats régionaux sont les cavaliers champardennais ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue des deux étapes.

## 2 REMISES DES PRIX

En fin de matinée pour les championnats Amateur 3 et Amateur. Avant la 2e étape du championnat PRO2 pour les championnats Amateur 1 et Amateur élite.

## CHAMPIONNAT PRO 2

Les épreuves du championnat sont ouvertes à tous les cavaliers quelle que soit leur région. Cependant la participation au championnat de Champagne-Ardenne est réservée aux cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition domiciliés en Champagne-Ardenne.

UN CAVALIER DOIT PARTICIPER AU CHAMPIONNAT AVEC UN SEUL CHEVAL. En conséquence, les cavaliers ayant plusieurs chevaux engagés devront DÉCLARER LEUR CHEVAL DE CHAMPIONNAT AU PLUS TARD 30 MN AVANT LE DÉBUT DE LA PREMIÈRE ÉTAPE.

Ce championnat se dispute sur deux étapes, avec comme principe le cumul des points.

## 1ÈRE ÉTAPE : PRO2 VITESSE. BARÈME A À TEMPS DIFFÉRÉ. 1,30M

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét. Le classement de chaque couple cheval/cavalier est converti en points (classement ne tenant pas compte de l'origine géographique des concurrents) :

le 1er couple classé obtient un nombre de points égal au nombre de partants plus 1,

le 2ème couple classé obtient un nombre de points égal au nombre de partants moins 1,

le 3ème couple classé obtient un nombre de points égal au nombre de partants moins 2, etc.

Un coefficient de 0,5 est appliqué à cette première étape.

## 2ÈRE ÉTAPE : GRAND PRIX PRO2. BARÈME A AU CHRONO AVEC BARRAGE AU CHRONO. 1,30M.

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét.

Le classement de chaque couple cheval/cavalier est converti en points (classement ne tenant pas compte de l'origine géographique des concurrents) :

le 1er couple classé obtient un nombre de points égal au nombre de partants plus 1 ;

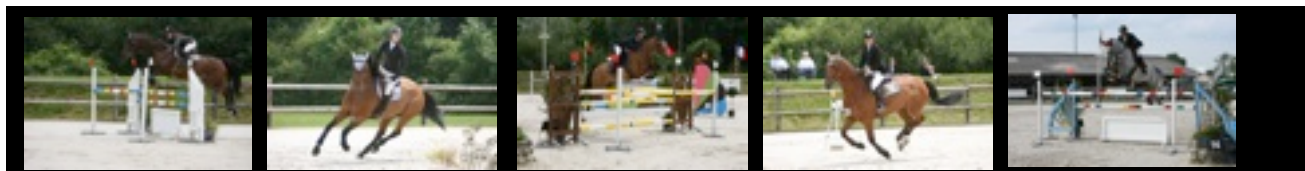
le 2ème couple classé obtient un nombre de points égal au nombre de partants moins 1 ;

le 3ème couple classé obtient un nombre de points égal au nombre de partants moins 2, etc.

Un coefficient de 1 est appliqué pour cette deuxième étape.

## CLASSEMENT

Le classement du championnat PRO est obtenu à partir du cumul des classements de la 1ère et de la 2ème étapes. Le classement de la 2ème étape départage les cavaliers ex-æquo.



## INFOS CHAMPIONNAT

## INFOS CHAMPIONNAT

## INFOS CHAMPIONNAT

## INFOS

## LES RENDEZ-VOUS DU CRE

Le Comité régional d'équitation invite tous les cavaliers engagés dans l'un des championnats au café d'accueil samedi matin et à l'apéritif samedi 12 h

## DINER DES CHAMPIONNATS

Réservation obligatoire au restaurant des championnats au plus tard pendant le déjeuner de samedi.

Manifestation organisée avec le soutien de la



## RESERVATION DES BOXES

Pour tous renseignements ou réservations, contactez Jean-Marc SIRI au plus tard le vendredi 24 septembre  
Tél. 06 14 40 11 25.